RETOUR VERS L'ANCIEN FORMAT DES ÉPREUVES

Bac : la réforme reportée

Les réformes du baccalauréat n'auront pas lieu cette année. La ministre de l'Education nationale qui a annoncé officiellement en novembre dernier le début des réformes pour le bac 2016-2017 avec la réduction des jours d'examen et du volume horaire des matières revient sur cette décision. La grogne des lycéens a fait reculer Benghabrit qui a annoncé le retour vers l'ancien format des épreuves.

Salima Akkouche - Alger (Le Soir) - Le calendrier des examens du baccalauréat a été affiché depuis le début du mois de novembre sur le site du ministère de l'Education nationale. Initialement la date du bac était fixée du 11 au 14 juin prochain à raison de trois matières par jour pour les candidats des filières scientifique, technique et mathématiques.

Pour condenser les neuf matières sur lesquelles vont composer les élèves sur quatre jours, le volume horaire des épreuves a été réduit.

Le consensus, disait la ministre de l'Education depuis l'annonce de la refonte du bac, a été établi sur la réduction des jours d'examen à trois jours au lieu de cinq jours. Il restait à trouver la formule pour dispatcher les matières sur trois jours.

Une commission, regroupant les cadres du ministère, les syndicats autonomes et les associations des parents d'élèves, a été installée et qui, au bout d'une année de travail, a rendu ses résultats en juillet dernier.

A l'époque, les membres de la commission qui ont émis plusieurs propositions se sont mis d'accord sur un bac en trois jours avec l'introduction de la fiche de synthèse pour permettre aux candidats de composer seulement avec les matières essentielles. Un avis que le gouvernement n'a pas pris en considération. Puisqu'il a opté pour une formule en quatre jours en gardant toutes les matières avec l'augmentation du coefficient des matières essentielles. «Nous avons essayé de faire une réforme pour un objectif pédagogique mais cet objectif est devenu un objectif financier, ils ont gardé toutes les matières pour gagner une journée de charges financières pour l'Etat ; si c'était pour un objectif pédagogique on aurait opté pour trois jours d'examen avec la revalorisation des coefficients des matières essentielles et l'introduction de la fiche de synthèse», a déclaré Meziane Meriane coordonnateur du Snapest.

Le CLA de son côté estime aussi que c'est «la pire proposition pour réformer». Cependant, si les syndicats se sont limités à critiquer cette formule, les élèves des classes de terminale, eux, ont commencé à contester avec des mouvements de grève dans plusieurs wilayas. Ils refusent de composer avec trois matières par jour et pendant le mois de Ramadhan. Khaled Ahmed, président de l'Association des parents d'élèves qui applaudit le retour vers les cinq jours d'examen, estime qu'une telle charge pour les élèves pendant le Ramadhan est «insupportable». Chose faite, jeudi, Benghabrit qui a écouté, lors d'un déplacement, les préoccupations des candidats au bac, a annoncé la réduction des matières d'examen à deux par jour.

Photo : Samir Sid

Les lycéens refusent de composer avec trois matières par jour.

La refonte du bac n'aura pas lieu donc cette année et les épreuves se dérouleront en cinq jours comme auparavant. Idir Achour, porte-parole du CLA estime que la décision de revenir à l'ancienne formule a été tranchée par le gouvernement bien avant ce jeudi avec le début des mouvements de protestations des lycéens. Benghabrit n'a donc fait que l'annonce de ce qui a été décidé déjà depuis plusieurs jours pour éviter que les mouvements de protestations ne se généralisent.

S. A.

FORMATION ET ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS

Mebarki veut confier plus d'attractivité à son secteur

«Œuvrer à l'amélioration de la qualité des formations et de la gouvernance» a été le mot d'ordre du ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnelle, Mohamed Mebarki, lors de sa rencontre à Alger avec les directeurs régionaux jeudi dernier.

Nawel Boukir - Alger (Le Soir) - Suite à une évaluation «plutôt satisfaisante» de la rentrée 2016-2017, le ministre a tenté de résumer en quelques chiffres la situation de son département. Selon ses indications, «sur une offre globale de 424 000 postes de formation, un effectif de 303 000 stagiaires et apprentis a été effectivement incorporé dans les différents modes et dispositifs de formation initiale et continue».

Ce nombre «vient s'ajouter aux 275 000 reconduits, pour un total de 578 000 stagiaires et apprentis», a-t-il observé. Parallèlement, il a rappelé que «le secteur assure, dans le cadre de diverses formules, la prise en charge de la formation de plus de 100 000 stagiaires».

«Ce sont donc quelque 700 000 apprenants qui sont inscrits à la formation professionnelle», a-t-il fait observer. Cet effectif est néanmoins jugé peu suffisant au regard des potentialités et des opportunités qu'offre le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels. Pour y remédier, le ministre a fait savoir que son département «compte proposer une nouvelle organisation du cursus lié à l'enseignement professionnel». Et ce, en insistant sur «la nécessité du dialogue et de la concertation avec le partenaire social notamment».

Cette restructuration comprend, entre autres, «le renforcement des capacités d'accueil, d'équipements technico-pédagogiques et d'encadrement, pour répondre à la demande sociale de formation aux métiers». M. Mebarki n'a pas omis de rappeler que ces nouveaux investissements doivent prendre en ligne de compte le contexte économique et financier d'aujourd'hui.

En soulignant que cela «doit se faire dans le cadre d'une gestion rationnelle des moyens», préférant parler de rationalisation plutôt que d'austérité.

N. B.

LE SECTEUR DE L'EDUCATION EST LE PLUS CONCERNÉ

300 000 demandes de départ à la retraite

Trois cent mille dossiers de départ en retraite, au 31 décembre prochain, ont été enregistrés à la Caisse nationale des retraites (CNR), a-t-on appris de source sûre. Pour la seule wilaya d'Alger, il a été enregistré 100 000 dossiers, dont une grande partie est issue du secteur de l'éducation.

Abder Bettache - Alger (Le Soir) - Le nouveau projet de loi de retraite approuvé la semaine passée, par les parlementaires de la Chambre basse a créé un véritable cafouillage, au niveau des différentes agences relevant de la caisse de retraite. Selon des sources sûres, le nombre de dossiers à l'échelle nationale de départ à la retraite, jusque-là enregistré, a atteint le nombre de trois cent mille dossiers, dont le tiers a été enregistré dans la capitale. On indique, par ailleurs, que les secteurs de l'éducation, de la santé, des nouvelles technologies (Algérie Télécom, Poste et Mobilis), Sonelgaz, la SNVI sont les plus touchés par le nombre de départ à la retraite. Il reste à savoir si l'amendement introduit dans le projet de loi sur la retraite, sur instruction du Président de la République Abdelaziz Bouteflika, freinera cette «hémorragie». Intervenant sur les ondes de la radio nationale, le directeur général de la Sécurité sociale, M. Djaouad Bourkaïb, «cette décision consolidera les acquis des travailleurs». Qualifiant cet amendement de «très important» car il répond, selon lui «aux préoccupations de certaines catégories de travailleurs». L'amendement prévoit notamment l'attribution pendant deux années de la pension de retraite, avec jouissance immédiate au profit des travailleurs salariés, âgés de 58 ans en 2017 et 59 ans en 2018 et qui ont totalisé 32 années au moins de service effectif ayant donné lieu au versement de cotisations.

Réagissant aux mouvements de protestation menés par plusieurs syndicats avant l'adoption de ce projet de loi sur la retraite, M. Bourkaïb a indiqué que c'est «une fausse polémique car il s'agit d'une mesure d'intérêt général visant à sauver le système des retraites pour les générations actuelle et future». «C'est une loi qui va servir le pays malgré certaines incompréhensions d'autant plus que les acquis des travailleurs seront bien préservés», a-t-il dit. Dans ce sillage, M. Bourkaïb a rappelé tout ce qui a été entrepris, sur instruction du Président Bouteflika, citant l'ordonnance qui a mis en place des indemnités complémentaires pour les petites pensions et allocations. Il a également rappelé que depuis 2006, il y a eu plusieurs revalorisations des pensions et allocations de retraite.

A une question sur la proposition du patronat sur le départ à la retraite à l'âge de 65 ans, M. Bourkaïb a précisé que la nouvelle loi offre le droit au travailleur de choisir de rester après l'âge de 60 ans, surtout pour ceux qui sont hautement qualifiés ou ceux des métiers déficitaires.

A. B.

LUTTE CONTRE LE SIDA

L'expérience algérienne, un exemple pour la région

L'Algérie se réjouit des résultats obtenus dans la lutte contre le sida, inscrite dans la nouvelle vision préconisée par l'Onusida. Une riposte pour mettre fin à l'épidémie du sida que la directrice exécutive adjointe de l'Onusida qualifie d'«exemple pour la région».

Rym Nasri - Alger (Le Soir) - Pleinement engagée dans le processus d'accélération pour en finir avec l'épidémie du sida d'ici 2030, l'Algérie s'est distinguée avec des résultats plus que satisfaisants. «Le taux des personnes sous traitement contre le sida dépasse aujourd'hui, les 90%. Un objectif que l'Onusida a tracé d'ici 2020 alors que l'Algérie l'a atteint en 2016», se réjouit de souligner le professeur Smaïl Mesbah, président du comité national de lutte contre les IST/sida.

Selon lui, l'Algérie maîtrise désormais, cette épidémie. Un exploit qui, précise-t-il, n'est que le résultat de l'approche adoptée par notre pays dans la lutte contre cette maladie. «Elle est basée sur l'engagement politique à haut niveau et un financement par l'Etat. Nous avons opté pour une riposte multisectorielle avec l'implication de la société civile et des associations», dit-il.

Intervenant jeudi dernier à Alger, à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le sida, sous le slogan «Soutenons la prévention pour mettre fin au sida», le Pr Mesbah, rappelle que l'Algérie enregistre depuis 1985 à ce jour, dix mille cas de VIH avec environ 800 cas par an. Il met ainsi l'accent sur les efforts consentis à travers la sensibilisation et le dépistage précoce. «Avant 2013, nous ne dépassions pas 100 000 cas pour le dépistage. En 2015, un million de personnes ont fait le dépistage précoce».

De son côté, le coordinateur résident du système des Nations-Unies en Algérie, Eric Overvest, a souligné l'«engagement durable au plus haut niveau» des autorités algériennes dans la riposte au sida en Algérie. Une riposte, précise-t-il, caractérisée par une implication multisectorielle soutenue par l'engagement et la solidarité des associations pour atteindre notamment les populations les plus exposées et les plus à risque.

«L'Algérie s'est engagée dans le processus d'accélération pour mettre fin au sida d'ici à 2030, par l'institutionnalisation du dépistage du VIH dans toutes les structures de soins et la poursuite de la décentralisation progressive du dispositif du traitement», précise-t-il.

La directrice exécutive adjointe de l'Onusida et secrétaire générale adjointe des Nations-Unies, Mme Jan Beagle, n'a pas hésité pour sa part, à qualifier l'Algérie d'«avant-gardiste» dans sa riposte au sida et de «dynamique». Pour elle, la riposte algérienne est un exemple pour la région. «Dès le début, l'Algérie a démontré son engagement politique et leadership en ayant une riposte multisectorielle impliquant les personnes vivant avec le VIH et les communautés», dit-elle.

Les résultats obtenus à l'appui, elle rappelle que l'Algérie était en effet, le premier pays africain à assurer gratuitement le traitement pour le sida en 1998. Elle précise également que le financement de la riposte est «presque à 100% par des ressources nationales». Une démarche qu'elle qualifie d'ailleurs, d'«excellente».

Mme Jan Beagle déplore toutefois, certaines lacunes notamment le taux de femmes enceintes ayant accès aux services dont elles ont besoin pour prévenir la transmission de la mère à l'enfant qui ne dépasse pas 34%. Idem pour les groupes vulnérables qui, selon elle, sont encore délaissés.

«Les personnes qui s'injectent des drogues, les hommes qui ont des rapports sexuels avec des hommes, les travailleurs du sexe, les transgenres, les prisonniers et les migrants, … ont besoin davantage d'attention», dit-elle.

Selon elle, quelques défis restent à relever avant de conclure : «Mettre un terme au sida en Algérie est un rêve réalisable.»

Ry. N.